

G.Coteaux du Giroumag



BAZUS | BONREPOS-RIQUET | GARIDECH | GAURÉ | GÉMIL | GRAGNAGUE | LAPEYROUSE-FOSSAT | LAVALETTE | MONTJOIRE | MONTPIROL
MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE | PAULHAC | ROQUESÉRIÈRE | SAINT-JEAN-L'HERM | SAINT-MARCEL-PAULEL | SAINT-PIERRE | VERFEIL | VILLARIÈS

Les investissements se poursuivent pour la jeunesse



Budget 2023
Ce qu'il faut savoir

Lire page 5

Aux côtés des
entrepreneurs

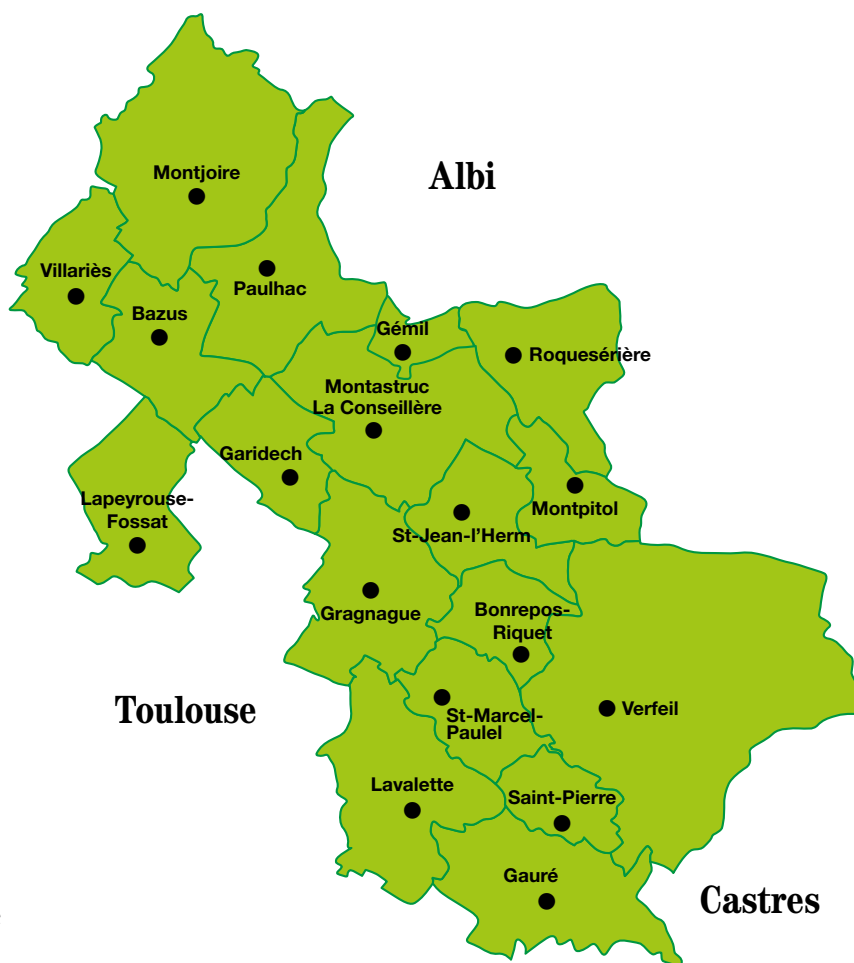
Lire page 7

La compétence jeunesse
se met en place

Lire page 11

Sommaire

- p. 3 **ÉDITORIAL**
- p. 4 **INTERCOMMUNALITÉ**
 - Au fil des conseils
- p. 5 • Budget 2023 : tout ce qu'il faut savoir
- p. 6 **TRAVAUX**
 - ALAE : les investissements se poursuivent
 - Gragnague : ils disent non à l'usine de goudron !
- p. 7 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
 - Aux cotés des entrepreneurs
- p. 8 **MOBILITÉ**
 - C'est quoi le PEM ?
 - Zoom sur les voies douces
- p. 9 **PETITE ENFANCE**
 - 9 • La professionnalisation des Assistants Maternels
 - 10 • Les ateliers du RPE (Relais de Petite Enfance)
- p. 11 **ENFANCE - JEUNESSE**
 - 11 • La compétence jeunesse se met en place
 - 12 • Les générations au top
 - 13 • Grand succès pour la Fête de l'enfance
 - 13 • Un été dans le Girou
- p. 14 **SOCIAL/ SENIORS**
 - 14 • Succès pour le premier forum des métiers du Médico-social
 - 15 TAD
- p. 16 **DÉCHETS ET PRÉVENTION**
 - 16 • Comprendre la redevance d'enlèvement des ordures ménagères.
 - Bacs à collecte : les trois règles à connaître
 - Prévention des déchets : des trucs et des astuces
- p. 18 **TOURISME & CULTURE**
 - 19 • De Conques à Toulouse
 - Les bons plans de l'été... et de l'automne



Imprimé sur papier recyclé.
L'écolabel européen vous aide à identifier les produits et services qui ont un impact réduit sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la production, l'utilisation et l'élimination. Reconnu dans toute l'Europe, l'Union européenne Ecolabel est un label volontaire promotion de l'excellence environnementale qui peut être digne de confiance.



Coteaux du Girou mag Communauté de Communes des Coteaux du Girou - 05 34 27 45 73 - 1 rue du Girou 31380 Gragnague - contact@coteauxdugirou.fr - www.cc-coteaux-du-girou.fr - La Communauté de Communes des Coteaux du Girou édite le Coteaux du Girou mag sur un papier Ecolabel N°29 JUIN 2023, GRATUIT - Directeur de la publication : Daniel Calas, Président et

Didier Cujives, Président de la commission développement économique et communication - Rédaction : lunerousse.fr - Conception, Impression, Photothèque : *microsophia* 05 62 71 01 26 - Crédits photos : © Communauté de Communes des Coteaux du Girou ; Couverture + page 7 : © ADEME ; page 3 : inauguration du lycée de Gragnague © Sébastien Pouchard ; page 6 : © Bruno Lecourt ; page 12-13 : LE&C et ALAE C3G ; page 18 : GR46 © Bruno Lecourt - Tirage : 11 200 exemplaires - Nous remercions les conseillers communautaires, les responsables des services intercommunaux, les agents, les responsables associatifs ainsi que toutes les personnes ayant participé à l'élaboration du Coteaux du Girou mag n°28 - ISSN 2261-1657.

Chères et chers administré-e-s

Chères habitantes et chers habitants des Coteaux du Girou,

Dans une période marquée par les difficultés économiques et une inflation importante, il est essentiel de garder notre optimisme et de rester solidaires avec ceux qui subissent les conséquences sur leur pouvoir d'achat et leur emploi.

Au sein de la Communauté de communes des Coteaux du Girou, nous sommes conscients des défis auxquels nous faisons face, mais nous sommes résolus à avancer et à investir pour votre vie quotidienne.

Notre engagement envers le monde économique est inébranlable.

Nous nous mobilisons aux côtés des chefs d'entreprises et de leurs salariés, conscients que leur réussite est essentielle à la prospérité de notre territoire et à la création d'emplois. C'est pourquoi la Communauté de Communes agit activement pour créer un environnement favorable à l'épanouissement de l'activité économique.

En ces temps difficiles, il est important de remercier chaleureusement les agents de la Communauté de Communes, mais aussi des communes membres, pour leur engagement et leur dévouement.

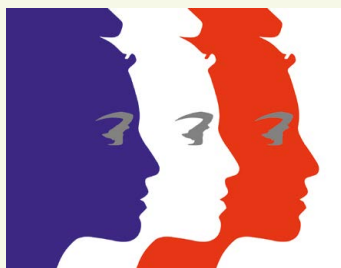
Leur travail contribue à la réalisation de nos projets communs, et nous sommes conscients que sans leur implication, rien ne serait possible. Leur professionnalisme et leur passion pour le service public sont une source d'inspiration pour nous tous.

Alors que nous entrons dans les mois estivaux, je souhaite à chacun d'entre vous de profiter de très agréables mois d'été et de bonnes vacances.



Daniel CALAS

Président de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou



Au fil des conseils

Retrouvez, comme à chaque numéro, les principaux sujets débattus puis adoptés par le Conseil communautaire, composé des délégués de vos communes. Vous pouvez consulter l'ensemble des conseils sur : www.cc-coteaux-du-girou.fr

Conseil communautaire du 9 février 2023

- Adhésion à la mission d'accompagnement du CDG31 dans la mise en œuvre du télétravail.
- Demande de subvention 2022 au titre des manifestations de dimension intercommunale
- Approbation de la convention avec la SNCF GARES et connexion.
- Convention voie douce RD45 (Lycée -Garidech) avec le Conseil Départemental.
- Approbation de la convention « mise à disposition du service commun instruction ADS » entre la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) et les communes adhérentes.
- Approbation de la convention de mise à disposition des locaux et services entre la Communauté de Communes et la Commune dans le cadre de la prise de compétence Jeunesse.
- Application de la convention tripartite de mise à disposition des locaux CAJ (Centre d'animation jeunesse) dans le cadre de la prise de compétence Jeunesse.
- Tarifs des accueils dans les Centres d'Animation Jeunesse du territoire (CAJ).
- Approbation de la convention d'objectifs entre le Lycée Simone de Beauvoir, la Communauté de Communes et LE&C-Grand Sud, dans le cadre de la prise de compétence jeunesse.
- Approbation de la convention de partenariat entre le collège Georges Brassens, la Communauté de Communes et LE&C-Grand Sud, dans le cadre de la prise de compétence jeunesse.
- Approbation de la convention de mise à disposition des locaux pour l'organisation de sessions BAFA sur le centre de loisirs de Garidech.
- Autorisation de signature des contrats de reprise des matériaux issus de la collecte sélective.
- Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) : aide aux populations victimes des séismes en Turquie et Syrie.

Conseil communautaire du 30 mars 2023

- Election de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants au syndicat mixte du bassin versant Tarn Aval.
- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).
- Création d'un emploi non permanent d'adjoint technique à temps complet pour le service technique.
- Création poste service OM.
- Création de deux postes non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour le service technique.
- Fonds de concours syndicat Haute-Garonne Numérique.
- Modification du plan de financement pour la construction du bâtiment ALAE sur la commune de Gauré.
- Adoption du programme de travaux et de l'enveloppe financière prévisionnelle pour la construction d'un ALAE à Verfeil.
- Vente d'une parcelle en zone du Colombier à Montjoire.
- Approbation de la participation au fonds LOCALL boulangers pâtisseries et autorisation de signature de la convention.
- Adoption du schéma de développement économique de la Communauté de Communes.

- Autorisation de signature du renouvellement de la délégation de compétence en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise.
- Démarche de qualification et de classement de l'Office de Tourisme Intercommunal : demande au Conseil Départemental d'une aide financière au fonctionnement au titre de 2023.
- Modification du règlement d'octroi d'une subvention liée aux manifestations de dimension intercommunale.
- Renouvellement convention C3G – Refashion.
- Demande d'admission en créances éteintes : budget OM.
- Débat d'Orientation Budgétaire 2023 (DOB).

Conseil communautaire du 13 avril 2023

- Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 30 Mars 2023.
- Approbation du compte administratif : budget principal.
- Approbation du compte de gestion : budget principal.
- Affectation du résultat : budget principal.
- Approbation du budget principal.
- Approbation des taux.
- Vote du produit de la taxe GEMAPI.
- Fongibilité des crédits pour le budget principal 2023.
- Approbation du compte administratif : budget SPIC OM.
- Approbation du compte de gestion : budget SPIC OM.
- Affectation du résultat : budget SPIC OM.
- Approbation du budget annexe : SPIC OM.
- Approbation du compte administratif : budget annexe Office de Tourisme.
- Approbation du compte de gestion : budget annexe Office de Tourisme.
- Affectation du résultat : budget annexe Office de Tourisme.
- Approbation du budget annexe Office de Tourisme.
- Fongibilité des crédits pour le budget annexe de l'Office de Tourisme 2023.
- Approbation du compte administratif : budget Assainissement Autonome
- Approbation du compte de gestion : Assainissement Autonome
- Clôture du budget annexe : Assainissement Autonome.
- Demande de subvention pour l'accueil de jour de l'AFC : Autorisation de signature de la convention.
- Autorisation de signature de l'entente intercommunale Balerme Laragou.
- Désignation des membres à la conférence de l'entente intercommunale Balerme Laragou.
- Autorisation de signature de la convention de mise à disposition d'un local accueillant le bureau d'information touristique de l'Office de Tourisme des Coteaux du Girou.
- Modification des statuts du Syndicat Mixte Tarn Aval.
- Autorisation de signature de la convention pour la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive pour l'ALAE de GAURE.

Les grands chiffres du budget 2023

L'élaboration du budget permet à l'Assemblée communautaire d'établir ses priorités pour l'année en cours et de prévoir l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en place des différentes politiques publiques. Son vote est, en conséquence, l'acte central du fonctionnement de notre Communauté de communes.

« Comme chaque année, explique Léandre Roumagnac, vice-président en charge des finances, l'examen du budget a été précédé d'un Débat d'Orientations Budgétaires afin de préparer les grandes orientations financières pour l'année. »

Préalable obligatoire, un retour sur l'exécution du budget de l'année précédente : « C'est le compte administratif. Il permet

de retracer les dépenses engagées et de les comparer aux recettes. Notre gestion est très saine. Nous avons dégagé un excédent de fonctionnement de 1,3 M€ qui s'ajoute aux excédents des exercices précédents pour une réserve totale de 5,9 M€. Cet autofinancement nous permet d'investir massivement » complète Léandre Roumagnac

Cotisation Foncière des Entreprises	31,31 %
Taxe d'habitation	12,87 %
Taxe foncière	5,89 %
Taxe foncière non bâti	4,66 %

Les principaux programmes d'investissement pour 2023

	Petite enfance / jeunesse 2 228 800 €		Bâtiment communautaire 5 500 €
	Voiries, modes doux, chemins de randonnées 1 221 200 €		Informatique, Numérique 57 296 €
	Pool routier 1 249 490 €		Équipement de loisirs (Skate park) 188 000 €
	Modernisation et équipement de l'administration 23 662 €		Signalisation de zones d'activités 8 000 €

LE BUDGET 2023

Budget de fonctionnement

14,1 M€

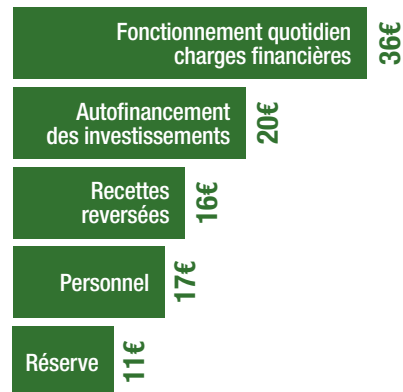
Budget d'investissement

8,7 M€

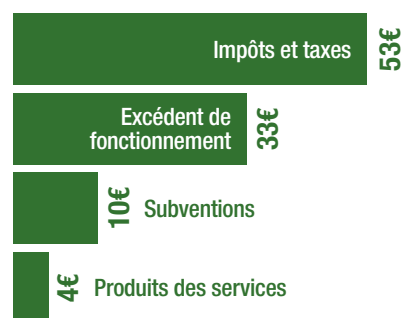
Budget total de la C3G

= 22,8 M€

Pour 100 € de dépenses de fonctionnement



Pour 100 € de recettes de fonctionnement



« Notre gestion est efficace et rigoureuse. Elle nous permet de faire face à l'inflation et de poursuivre nos investissements »

Léandre Roumagnac,
Vice-Président
en charge des
finances



ALAE : les investissements se poursuivent

S'il est un domaine où l'action communautaire se poursuit avec une grande intensité c'est bien celui des investissements consacrés aux bâtiments qui accueillent les activités des Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE).



À Montjoire les travaux, débutés fin 2021, se sont déroulés tout au long de l'année 2022 pour permettre la mise en service au début du printemps de cette année.

À Bazus, sur un terrain de 900 m², mis à disposition par la commune, dans le prolongement de l'école, le futur bâtiment abritera des salles d'activités pouvant accueillir 70 enfants, des espaces pour les sanitaires et l'infirmerie, pour la direction et les animateurs. Il sera également associé à un préau de 80 m², une cour de récréation de 400 m² avec une aire de jeux de 100 m².

La particularité de ce projet est qu'il sera majoritairement réalisé en bois avec une charpente traditionnelle apparente dans les salles d'activités.

Il a été conçu afin de respecter les dernières normes en isolation thermique ou acoustique, ventilation, éclairage led à détection de présence et avec un chauffage par plancher chauffant avec pompe à chaleur air-eau.

La livraison est programmée pour Mars 2024.



À Gauré c'est un bâtiment de 140 m² et 220 m² d'aménagements extérieurs qui accueilleront les enfants. Le permis de construire vient d'être délivré et les études, appels d'offres nécessaires aux travaux, sont en préparation.

Le budget prévisionnel de l'opération est de 503 000 € HT.

Objectif : 2025

À Verfeil le programme prévoit la construction d'un bâtiment de 713 m² pour les activités périscolaires qui pourra accueillir 240 enfants et de 112 m² pour le Relais Petite Enfance. Il sera dissocié du groupe scolaire avec un préau de 250 m², deux cours de récréation et un accès spécifique. L'enveloppe prévisionnelle est de 2 800 000 € HT dont 2 410 000 € HT dévolus aux seuls travaux.



« Le Bâtiment de Bazus sera livré en 2024. Suivront Gauré et Verfeil »

**Christian Ciercolés,
Vice-président Voirie /
Équipement / Travaux**



L'opposition à la centrale d'enrobés à chaud à Gagnague s'intensifie

Malgré l'autorisation donnée par l'Etat pour le début de l'exploitation, les manifestations se poursuivent et les inquiétudes persistent.

Poussières, fumées, odeurs... les riverains sont obligés de se calfeutrer pour échapper à ces nuisances.

Mobilisés par une association locale, Nature et Vie sur les Coteaux, qui compte déjà près de 200 membres les riverains n'entendent pas baisser les bras alors que les municipalités de Gagnague et de Castelmaurou ont engagé un recours contentieux contre l'exploitant, Eurovia.

LES LIEUX D'ACCUEIL PERISCOLAIRES

- | | |
|---------------------|-----------------|
| • Bazus | • Montastruc la |
| • Garidech | Conseillère |
| • Gagnague | • Montpitol |
| • Lapeyrouse Fossat | • Paulhac |
| • Montjoire | • Roquesérière |
| • Villariès | • Verfeil |
| • Gauré | • Lavalette |

Les Coteaux du Girou vers une économie responsable et solidaire !

Le 30 mars dernier, la Communauté de communes a adopté un schéma de développement économique ambitieux qui vise à accompagner l'ensemble des acteurs économiques du territoire.

Ce document stratégique fixe des objectifs clairs dans le but de dynamiser l'économie et le tourisme du territoire : « Notre objectif, exploiter pleinement nos potentiels et nos ressources, approfondir les dispositifs d'accueil et de développement économique et touristique afin d'offrir des opportunités attrayantes aux entrepreneurs et aux investisseurs », souligne Didier Cujives Vice-président de la Communauté de Communes des Côteaux du Girou.

La création d'emplois stables et le renforcement des compétences locales sont également des priorités. « Nous souhaitons être un territoire qui offre des perspectives d'emplois pérennes et qui favo-

rise le développement des talents locaux. », précise-t-il.

Point fondamental, le rayonnement et l'attractivité du territoire :

« Nous voulons mettre en valeur nos richesses naturelles, notre patrimoine culturel et notre qualité de vie pour attirer les visiteurs et les investisseurs. Notre territoire a tous les atouts pour devenir très attractif. »

Pour concrétiser ces ambitions, le schéma identifie quatre domaines d'activités stratégiques à développer : l'agriculture et l'agrochaine, l'éco-construction et l'aménagement durable, le tourisme, les loisirs et le sport, ainsi que les services à la personne. « Ces secteurs ont été sélectionnés en fonction de nos spécificités locales et de leur potentiel de croissance. Nous voulons miser sur nos forces et développer des filières d'excellence. »

Deux dynamiques seront travaillées de manière transversale : les mobilités durables et l'économie circulaire, ainsi que les nouvelles formes d'organisation du travail.

« Nous sommes conscients des enjeux environnementaux et sociétaux actuels et des immenses bouleversements que les mobilités et le travail vont connaître. C'est pourquoi nous voulons mettre en avant des pratiques durables et innovantes, en favorisant notamment les déplacements écologiques et l'économie circulaire », explique Didier Cujives.

« Ce schéma de développement économique marque un tournant majeur pour les Côteaux du Girou. A nous de porter collectivement de nouvelles ambitions » conclut Didier Cujives.



CRISE DE L'ÉNERGIE : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES APPORTE SON SOUTIEN AUX BOULANGERS-PÂTISSIERS

Dans un contexte marqué par la hausse des prix de l'électricité, les artisans boulangers-pâtisseries font face à des difficultés financières croissantes.

Pour les aider et les accompagner, la Communauté de Communes des Côteaux du Girou et la Région Occitanie ont réactivé le dispositif de soutien L'OCAL.

Pour bénéficier de cette aide, les boulangers-pâtisseries dont le compteur affiche une puissance supérieure à 36 kVA et dont les factures d'électricité ont connu une augmentation significative depuis décembre 2022 sont éligibles. Il convient de souligner que cette aide est cumulable avec les mesures gouvernementales existantes, telles que l'amortisseur électricité et le Guichet d'aide Gaz électricité.

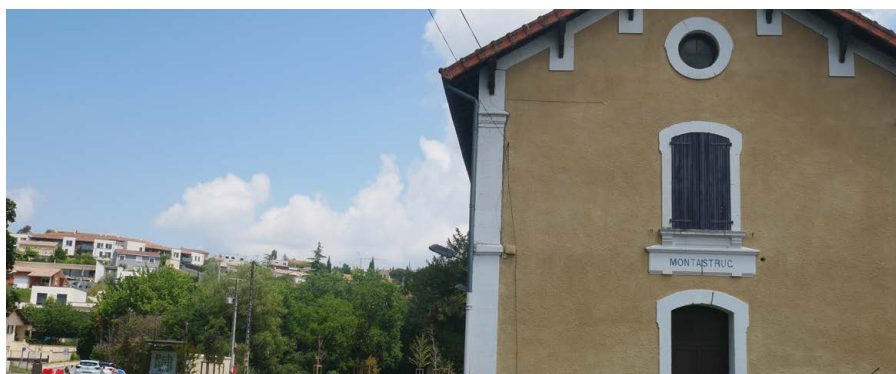
Concrètement, cette aide vise à prendre en charge une partie du reste à payer sur les factures d'électricité, une fois les aides de l'État déduites, dans la limite de 50%. Le montant plafond de cette aide régionale est fixé à 2000€. Afin de déterminer leur éligibilité et de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, les boulangers-pâtisseries sont invités à prendre contact avec leur Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Celle-ci sera en mesure de les guider dans leurs démarches et de les orienter vers les ressources appropriées.

LA FEUILLE DE ROUTE PROPOSE DES ACTIONS CONCRÈTES

- Déployer une gouvernance économique partenariale
- Accompagner la transition écologique et environnementale des acteurs économiques
- Elaborer une stratégie de maîtrise foncière des futurs espaces d'accueil
- Créer un parcours immobilier adapté aux différentes étapes de développement des entreprises
- Engager une dynamique de services et d'accompagnement des entreprises et porteurs de projet
- Consolider la création de tiers lieux et leur mise en réseau
- Accompagner la dynamique de revitalisation des centres bourgs
- Promouvoir une destination éco-résidentielle intégrant la double dimension travail et loisirs
- Mobiliser autour des équipements et services publics une dynamique économique et d'emplois

C'est quoi le PEM ?

Le Pôle d'Échanges Multimodal de Montastruc-la-Conseillère, dit PEM, a pu être réalisé grâce au soutien de la C3G qui a porté le projet à hauteur de 640 426 euros. La mobilité étant un des projets phares de notre Communauté de communes, il était important de pouvoir faciliter l'accès à la gare de Montastruc pour les différentes formes de transport, tout en améliorant les espaces environnants.



Cet aménagement comprend des stationnements pour les véhicules motorisés et électriques, des aménagements pour les déplacements doux ainsi que des parcs à vélos sécurisés équipés de prises électriques. Il propose également des arrêts de bus avec une plateforme de retournement ainsi que des espaces de détente, de repos et de services.

Le projet a respecté le calendrier initial, avec une mise à disposition pour les usagers des TER à la fin de juin 2023, après deux mois de travaux.

Ce projet met l'accent sur des solutions techniques respectueuses de l'environnement :

- Utilisation de dalles alvéolaires en polyéthylène recyclé pour les places de stationnement, favorisant l'infiltration des eaux de pluie dans le sol.
- Utilisation d'un enrobé clair pour les trottoirs et les parvis afin de réduire la chaleur réfléchie.

- Plantation d'une vingtaine d'arbres adaptés aux conditions méditerranéennes sur les aires de stationnement, tels que des chênes verts résistants à la sécheresse.

Des mesures de sécurité sont également mises en place :

- Installation de bornes piétons lumineuses à haute visibilité (LED bleues) pour sécuriser les passages piétons près du bâtiment de la gare.
- Création d'un plateau surélevé pour ralentir la vitesse des véhicules.

Enfin, le projet met en valeur patrimoine existant, notamment par la remise en état d'un mur en briques datant de 1864, qui soutient le talus face à la gare et était caché sous la végétation depuis plusieurs décennies.



ZOOM SUR LES VOIES DOUCES

La voie douce reliant Gragnague au lycée est achevée.

Ce nouvel itinéraire, qui longe la RD 20 avant de passer par le chemin de la Mouyssaguèse, permettra aux élèves de se rendre au lycée en toute tranquillité, en évitant les routes principales et en favorisant la mobilité douce.

Parallèlement, les travaux sont en cours pour la construction d'une autre voie douce entre le lycée et la gare.

Les travaux avancent rapidement et devraient être terminés avant la rentrée scolaire, assurant une accessibilité optimale pour tous les usagers.

En outre, la Communauté de communes prévoit également la création d'une liaison entre le lycée et Garidech, en passant par la RD45.

« Ces nouvelles voies douces vers le lycée et la gare sont des étapes importantes vers une mobilité plus respectueuse, plus sûre et plus pratique pour tous. »

Patrick PLICQUE, Vice-président en charge de l'aménagement



PETITE ENFANCE : Se former fait partie intégrante du métier d'assistant maternel

La formation continue des assistants maternels déjà en activité est un véritable atout pour les professionnels et les parents ; elle permet d'améliorer la qualité d'accueil des enfants du territoire. Certains professionnels sont déjà engagés dans cette démarche depuis plusieurs années sur le territoire.

Dans le cadre du décret du 23 octobre 2018 relatif à la formation et au renouvellement d'agrément d'assistant maternel, détaillé ensuite dans l'arrêté du 16 août 2021, il est stipulé que « le professionnel doit apporter la preuve à la PMI de son engagement dans un parcours d'amélioration de ses pratiques ». Pour accompagner les assistants maternels dans ces nouvelles exigences, le RPE (Relais Petite Enfance) a proposé trois thématiques de formation continue sur ce début d'année 2023 :

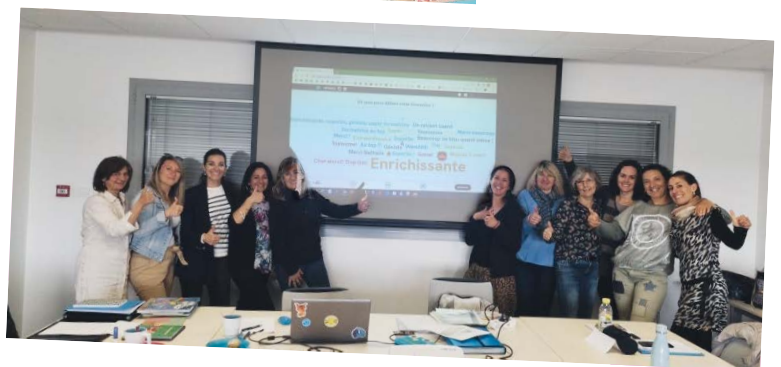
- Sauveteur secouriste au travail
- Parler avec un mot et un signe (bébé signeur)
- Comprendre les émotions pour mieux accompagner les enfants au quotidien

La plupart des départs en formation se font le samedi. Cependant, des professionnels se sont organisés pour pouvoir effectuer ces formations pendant leur temps de travail. Ainsi, une cinquantaine de professionnels en ont bénéficié sur ce premier semestre par l'intermédiaire du Rpe. Ces journées ont permis de développer leurs connaissances et compétences dans ces trois domaines, d'enrichir leur pratique professionnelle, mais aussi, de se retrouver et de partager des moments privilégiés entre assistants maternels.

« Je remercie les assistants maternels du territoire pour leur investissement dans cette démarche de formation continue, ainsi que pour leur engagement auprès des familles »



André Fontes
Vice-Président en charge
de la Petite Enfance



Nous remercions tout particulièrement les organismes de formation labellisés « Advance Coaching et Formations » et « KESTUMDIS » pour le professionnalisme dont ils ont fait preuve auprès des assistants maternels pour l'organisation et le déroulement de ces journées d'apprentissage.

PETITE ENFANCE : Retour sur les temps forts de ce premier semestre au RPE

Les ateliers « bulle de détente »

Depuis les vacances de Pâques, les assistants maternels et les enfants qui le souhaitent, ont pu participer à des ateliers « bulle de détente » proposés par l'éducatrice de jeunes enfants du RPE.

Dans les dortoirs des ALAE de Montastruc et de Gragnague, un espace multisensoriel a été aménagé avec un éclairage tamisé, des jeux de lumière, de la musique douce et différents objets à observer et à manipuler librement.

Ces expérimentations ont permis à chacun, enfant et adulte, de créer et d'éveiller ses sens dans une ambiance agréable, apaisante et/ou stimulante.

Les adultes et les enfants ont pu également entrer en relation (de manière verbale ou non verbale) en partageant des sensations, des émotions dans une atmosphère de détente.

Cet atelier avait également pour objectif de faire (re)découvrir aux professionnels des outils pédagogiques. En effet, certains objets ayant été fabriqués par le RPE, pourront être reproposés à leur domicile. Une véritable invitation au voyage sensoriel et une belle découverte pour tous !



L'espace dédié à « la profession d'assistant maternel » au forum médico-social de la C3G du 10 juin 2023 à GRAGNAGUE :

Le RPE a la double mission de renseigner les futurs professionnels sur les conditions d'accès au métier d'assistant maternel et de valoriser ce métier.

Les animatrices du RPE, deux assistantes maternelles volontaires Manuela et Soazig, ainsi que le lycée l'Oustal de

Montastruc se sont mobilisés pour proposer un espace dédié au métier. Afin de découvrir ce riche métier d'assistant maternel, des épreuves ludiques ont été proposées. Pour valider son passeport de « super assistant maternel », les participants ont réfléchi sur ces quatre thématiques : sa propre représentation du métier, les qualités requises pour l'exercer, une journée type de ce professionnel et une exposition.

PARENTS

- Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant, même en urgence
- Vous avez des questions sur l'emploi de votre futur salarié,
- Vous avez des questions sur votre contrat en cours.

Le RPE est à votre écoute

Des professionnelles vous accueillent sur rendez-vous : les après-midis du mercredi et toute la journée pendant les vacances scolaires.

Joignez-nous au 06 42 69 79 09 ou par courriel à : ram@coteauxdugirou.fr

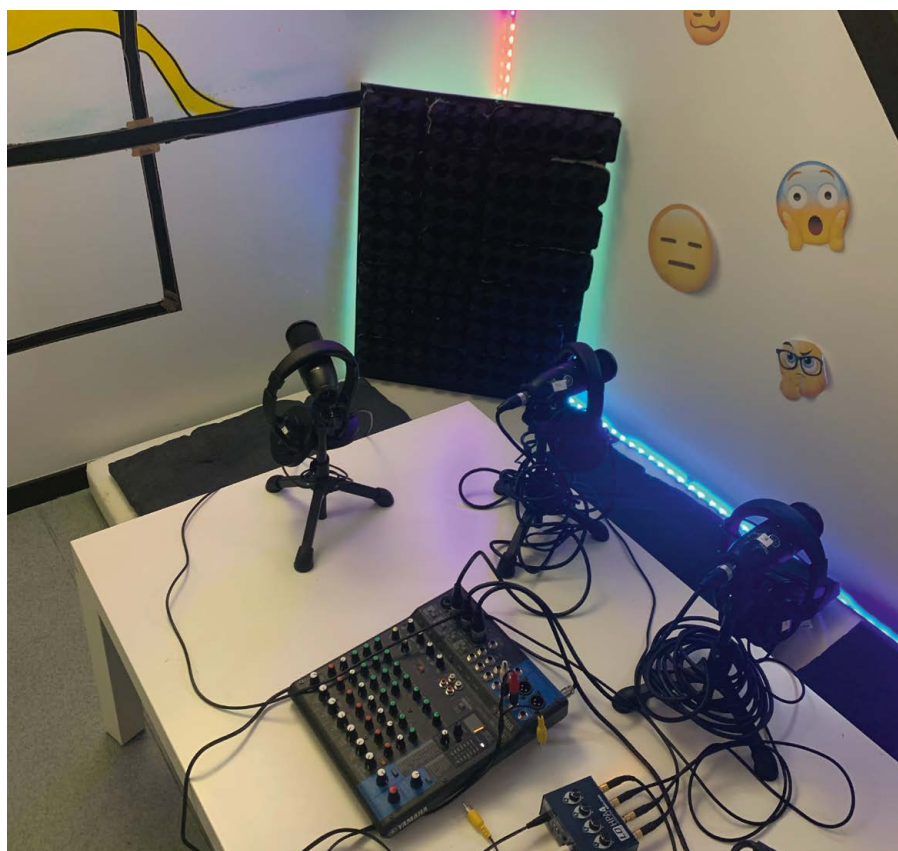
VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANT MATERNEL

à votre domicile ou travailler en Maison d'Assistants Maternels (MAM) ? Votre premier interlocuteur est le RPE !

N'hésitez pas à vous rapprocher du service pour toute information. Les demandes des familles sont nombreuses !

La compétence jeunesse se met en place

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou a récemment pris la compétence Jeunesse, ouvrant ainsi la voie au développement d'une politique jeunesse pour tous les mineurs du territoire. Cette évolution permet la mise en place d'actions variées et complémentaires en faveur des jeunes.



Merci !

Un geste généreux et fédérateur vient d'être accompli à Lapeyrouse-Fossat, grâce à la bienveillance de M. Yoan BIBAY. Ce dernier, propriétaire d'une maison de famille qu'il met en vente, a décidé de faire don d'un magnifique billard au Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) de la commune.

C'est Corinne GONZALEZ, maire de Lapeyrouse-Fossat, qui a joué un rôle essentiel en permettant cette précieuse donation.

Les jeunes de Lapeyrouse-Fossat, l'équipe d'animation du CAJ, la mairie et la Communauté de Communes du Girou tiennent à exprimer leur profonde gratitude envers M. BIBAY pour son geste empreint de générosité. Ce don contribuera grandement à enrichir les activités proposées aux jeunes de la commune et à renforcer leur dynamisme.

Avant sa mise en service, le billard nécessitera toutefois quelques travaux de restauration qui seront entrepris pendant les vacances d'été, dans le cadre d'un chantier jeune.



Désormais compétente dans la gestion des Accueils Collectifs à Caractère Educatif pour Mineurs et l'accompagnement des projets des jeunes âgés de 11 à 17 ans, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a repris les deux Centres d'Animation Jeunesse (CAJ) de Montastruc-la-Conseillère et de Lapeyrouse-Fossat.

De plus, elle prévoit la création de deux nouvelles structures jeunesse à Gragnague et à Verfeil.

Dans le cadre de cette nouvelle compétence, un accent particulier est mis sur les interventions auprès des établissements scolaires.

Depuis le 2 janvier, une animatrice du réseau LE&C est présente au lycée Simone de Beauvoir, grâce au cofinancement de la

CC du Girou, du lycée et de la CAF 31.

Son rôle est d'aller à la rencontre des jeunes afin d'identifier leurs besoins, leurs attentes, et de faciliter leur engagement et leur participation active dans des projets individuels, collectifs et du territoire. Elle mobilise l'ensemble des ressources locales, les relais et dispositifs existants pour accompagner les jeunes dans la découverte de leur territoire. En travaillant en étroite collaboration avec la communauté éducative, elle contribue à créer un environnement propice à une vie sereine et épanouie au sein du lycée.

Autant d'actions qui témoignent de l'engagement communautaire envers la jeunesse.

Grand succès pour la Fête de l'Enfance

La Fête de l'Enfance a connu un grand succès à Saint-Pierre le samedi 3 juin, attirant près de 750 personnes qui ont pu profiter des nombreuses animations proposées.

Cet événement, organisé depuis 2012 sur la Communauté de communes des Coteaux du Girou par les accueils de loisirs et les Centres d'Animation Jeunesse LE&C Grand Sud, a fêté cette année sa 9ème édition.

Une équipe dédiée s'est occupée de l'accueil des voitures sur le vaste parking enherbé et a veillé à assurer la sécurité de l'ensemble du site.

À l'accueil, les familles avaient la possibilité de se faire prendre en photo, de participer à une tombola pour tenter de gagner un ballon de rugby, ainsi que de récupérer un bandana à décorer au pôle créatif.

Tout au long de la journée, une équipe d'animation s'est produite sur la scène installée pour l'occasion, où des groupes d'enfants ont également présenté des danses et des chants hip hop préparés en collaboration avec l'association Montjovienne « Checc The Flow ».

Du côté culinaire, des dégustations étaient proposées avec la possibilité de cuisiner des beignets, des smoothies et de

découvrir la cuisine locale et de saison avec « Cognition Aliment'erre ».

Au candy bar, les jeunes de l'Espace Jeunesse de Montastruc ont vendu des boissons pour financer leurs propres loisirs. Sur le plan sportif, les enfants et les familles ont pu s'essayer à la slack line, ainsi qu'à de nombreux jeux de ballons et parcours de motricité.

L'espace « Bien dans ses baskets » invitait quant à lui à se détendre et à découvrir des objets sensoriels ainsi que de nombreux conseils et astuces pour se sentir bien.

Le pôle ludothèque offrait une grande variété de jeux de société, de jeux en bois et un espace de jeux symboliques et de construction. Les arts plastiques étaient également mis à l'honneur, offrant aux participants la possibilité de s'essayer à différentes techniques créatives telles que le graff, les feutres et la peinture.

Le pôle Petite Enfance proposait des activités de transvasement, un espace de jeux et même une initiation au rugby avec

des tirs de pénalités sur des cibles adaptées. Tout au long de l'après-midi, la « Banda Las Granhotas » de Gragnague a animé l'événement en différents endroits, créant une ambiance festive et entraînante.

La journée s'est conclue par un moment convivial autour d'un pot de l'amitié, où Pierrette Jarnole, Maire de la commune et Vice-présidente de la Communauté de communes des Coteaux du Girou, a salué le travail des équipes et remercié toutes les parties prenantes de ce projet.



Les générations au top !



Les rencontres intergénérationnelles seront mises à l'honneur au cours de l'année 2023/2024, avec un projet phare baptisé « Les étoiles du Girou ». Il s'agit d'un concours de cuisine inspiré de l'émission télévisée « Top Chef » : l'idée principale est de former des équipes composées d'un senior, de deux enfants, et

si possible, d'un adolescent.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche intercommunale et intergénérationnelle ; elle sera lancée lors de la semaine du goût qui aura lieu du 16 au 21 Octobre 2023.

Pierrette Jarnole, Vice-présidente de la Communauté de communes, souligne l'objectif ambitieux de ce projet : « Il s'agit avant tout de créer du lien entre les jeunes et les moins jeunes, tout en favorisant la transmission des savoirs et des savoir-faire. »

Une expérience de repas partagé à la cantine le mercredi midi à Gragnague, dans le cadre de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) a déjà vu le jour afin de favoriser les échanges entre les enfants et les seniors.

Initiation au rugby à 5

Les accueils de loisirs du mercredi ont prévu une activité spéciale pour le mois de septembre et d'octobre : une initiation au rugby à 5.

Cette initiative coïncide parfaitement avec la coupe du monde de rugby qui se déroulera pendant cette période.

Les enfants qui fréquentent les accueils de loisirs les mercredis après-midi auront l'occasion de découvrir les rudiments de ce sport collectif. Les quatre premiers mercredis de septembre seront dédiés à l'apprentissage des techniques de base, des règles et des stratégies du rugby à 5. Les animateurs des accueils de loisirs mettront en place des exercices ludiques et des mini-matchs pour permettre aux enfants de s'initier progressivement à ce sport passionnant.

Une fois les bases acquises, les deux premiers mercredis d'octobre seront consacrés aux rencontres inter-centres. Les équipes constituées dans chaque centre d'accueil de loisirs auront l'occasion de s'affronter sur les terrains de Montastruc et de Verfeil avant la finale qui aura lieu à Gragnague.

Un été dans le Girou



Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour les enfants de 3 à 11 ans ouvrent cet été :

La Communauté de Communes accueille un « Jardin zéro déchet »

- **Gragnague :**

du 10 juillet au 1^{er} septembre ;

- **Lapeyrouse-Fossat :**

du 10 au 28 juillet puis du 21 août au 1^{er} septembre ;

- **Montastruc-la-Conseillère :**

du 10 juillet au 4 août puis du 21 août au 1^{er} septembre ;

- **Paulhac :**

du 10 au 28 juillet puis du 21 août au 1^{er} septembre ;

- **Verfeil :**

du 10 au 28 juillet puis du 21 août au 1^{er} septembre ;

Chaque accueil de loisirs propose une programmation d'activités culturelles, sportives et artistiques sur le **thème de l'ovale et de l'interculturalité**. Un travail spécifique pour recueillir la parole de l'enfant est mené sur chaque structure afin que chacun passe des « vacances idéales » ; le lundi de chaque semaine, ce sont les enfants et les équipes qui composent le planning de la semaine avec un temps fort sur la journée du vendredi. De plus, des rencontres intercentres sont d'ores et déjà programmées avec en ligne de mire les olympiades qui rassemblent les 5 ALSH le 27 juillet à « En Solomiac » à Verfeil qui remettra en jeu son trophée gagné en 2022. De nombreuses sorties sont aussi planifiées : bowling, Waligator, Animaparc, Water Fun, Monkey Parc, etc.



Des séjours, camps et stages sont proposés comme suit :

- 10 au 13 juillet : camp à St Ferréol pour les enfants âgés de 6 à 8 ans (CP au CE2)

- 17 au 21 juillet : camp à St Ferréol pour les enfants âgés de 8 à 11 ans (CE2 à 6^e)

- **24/25 juillet et 26/27 juillet :**

deux camps à Roquesérière pour les enfants âgés de 4 à 6 ans (Moyenne et Grande section)

- **24 au 28 juillet :**

séjour à Saint-Cirq-Lapopie : deux groupes d'enfants et de jeunes : 7/10 ans (CE1 à CM2) et 11/14 ans (6^e à 3^e)

- **28 août au 1^{er} septembre :**

stage arts du spectacle pour les enfants âgés de 7 à 11 ans (CE1 au CM2) au CLS de Gragnague.

Les Centres d'Animation Jeunesse pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans seront ouverts comme suit :

- **Lapeyrouse-Fossat :**

du 10 au 28 juillet puis du 28 août au 1^{er} septembre ;

- **Montastruc-la-Conseillère :**

du 10 juillet au 28 juillet puis du 21 août au 1^{er} septembre ;

Un séjour du 24 au 28 juillet à St Cirq Lapopie pour les 11/15 ans sera proposé.



Succès pour le premier forum des métiers du Médico-social

Le premier forum des métiers du Médico-social s'est tenu samedi 10 juin au gymnase de Gragnague, dans le cadre de la collaboration entre la Communauté de communes des Coteaux du Girou et le CBE du NET-Tarn. Avec pour thème « Devenez acteur de votre territoire », cet événement a offert une vitrine aux métiers du Médico-social, de la petite enfance à la fin de vie.

Dès l'entrée, le public a été accueilli par les élus locaux, donnant le ton à cette journée dédiée aux métiers de la C3G.

Tout au long de leur parcours, les visiteurs ont pu découvrir, avec les acteurs locaux et le LEPRP l'Oustal de Montastruc, de manière ludique et interactive quatre professions mises en valeur : les assistants maternels, les animateurs, les AESH (Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap) et les métiers d'aide et d'accompagnement à domicile. L'événement ne s'est pas limité à la présentation des métiers. Des espaces dédiés ont également été mis en place pour faciliter l'accès aux droits, offrir des expériences de réalité virtuelle, présenter des possibilités de reconversion et assurer une animation surveillée pour

les enfants. De plus, des offres d'emplois étaient disponibles, donnant l'opportunité aux visiteurs de trouver des perspectives professionnelles dans le domaine médico-social. « Ce premier forum des métiers du Médico-social a été une véritable réussite, j'espère qu'il aura permis de susciter des vocations », conclue Brigitte Galy, vice-présidente.



Malade la nuit, le week-end, ou un jour férié ?

En Midi-Pyrénées, il y a toujours un médecin à votre écoute à partir de 20h et toutes les nuits, les week-ends et jours fériés.

Suivez les conseils de votre Agence Régionale de Santé et des médecins de Midi-Pyrénées

ars

URPS

VOUS ÊTES MALADE ET LE CABINET MÉDICAL DE VOTRE MÉDECIN TRAITANT EST FERMÉ (LES SOIRS ENTRE 20H ET 8H, LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS), PAS DE PANIQUE !

Pour éviter tout déplacement inutile, notamment aux urgences hospitalières, ayez le bon réflexe de téléphoner au 39 66 « Allo docteur » où un médecin généraliste libéral de garde, en coordination avec les médecins urgentistes du SAMU (centre 15), vous écoutera et évaluera la situation pour vous apporter une réponse médicale adaptée à votre besoin :

- Un conseil médical,
- Un rendez-vous avec un médecin de garde au sein du cabinet dédié à Gragnague,
- Une orientation vers un service d'urgence,
- L'envoi d'une ordonnance à une pharmacie de garde pour vous éviter une rupture de traitement.

Zoom sur la santé des seniors

L'anticipation de la dépendance progressive des personnes âgées est étroitement liée à l'offre de soins.

La politique communautaire en faveur des seniors se décline sur deux niveaux : celui des communes, qui conserve la compétence, et celui de l'intercommunalité, chargée de structurer de manière globale et cohérente l'offre de services pour répondre aux besoins de toutes les personnes de plus de 60 ans. Ces besoins peuvent être variés : des seniors actifs aux seniors autonomes ayant besoin d'aide pour les déplacements, en passant par les seniors semi-médicalisés et les seniors médicalisés non valides. Dans cette perspective, un recensement des services spécifiques à nos aînés sur le territoire, ainsi que la future mise en place de la Communauté Professionnelle

Territoriale de Santé (CPTS) faciliteront la réflexion sur le parcours de vie des seniors. Bien que la zone d'intervention de la CPTS dépasse notre seule communauté de communes, ses missions sont en adéquation avec nos besoins.

Elle vise à améliorer l'accès aux soins en facilitant l'accès à un médecin traitant et en améliorant la prise en charge des soins non programmés en ville.

Elle s'engage également à organiser des parcours pluriprofessionnels centrés sur le patient, à développer des actions territoriales de prévention et à contribuer à une réponse efficace en cas de crise sanitaire. Dans cette démarche, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) reste notre partenaire privilégié, nous accompagnant dans notre réflexion et la mise en place de projets.

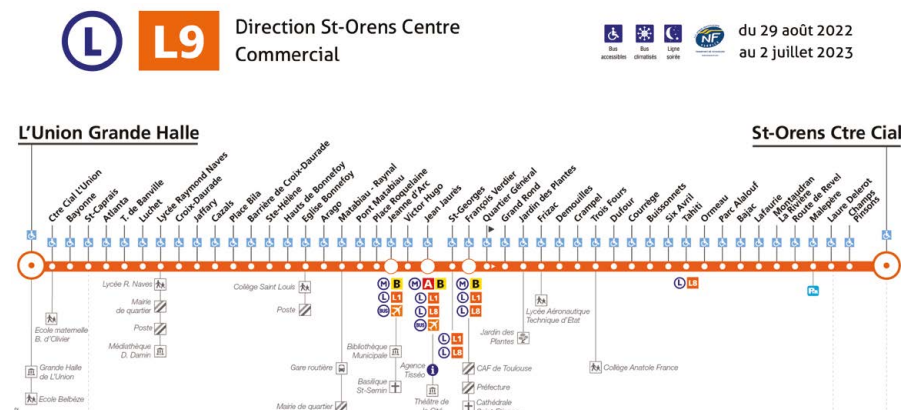


Futur.e.s retraité.e.s, retraité.e.s, aidants ou aidé.e.s vous avez des questions sur les démarches administratives, cherchez des services d'aide à l'autonomie ou une structure, du soutien pour un parent âgé ou pour vous-même.

Un annuaire Senior sortira prochainement recensant toutes les coordonnées utiles pour les 65 ans et plus.

Le Transport A la Demande (TAD) et la ligne Tisséo 9 pour aller à Toulouse

Le Service de Transport à la Demande (TAD) est ouvert à tous les habitants des Coteaux du Girou et permet de relier, sur réservation et pour un prix modique, les différentes communes de notre territoire aux grands marchés hebdomadaires de proximité mais également au secteur de l'Union. En effet si la desserte vers L'Union permet de se rendre à la Clinique ou au centre commercial, elle offre également l'opportunité d'aller jusqu'à Toulouse par le bus de la ligne 9 rejoignant ainsi le métro.



Utilisateurs du TRAIN

de la Gare de GRAGNAGUE et de la Gare de MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Vous avez la parole !
ouvert jusqu'au 31 Juillet 2023

En tant qu'usagers du train, partagez vos habitudes et vos besoins quotidiens.

Merci pour votre participation !

Flashez moi !

Communauté de Communes des Coteaux du Girou
1 rue du Girou, 31360 GRAGNAGUE
Tel. : 05 58 27 46 73 | Fax : 05 61 35 32 21
www.cc-coteaux-du-girou.fr

LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

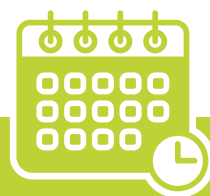


La redevance d'enlèvement des ordures ménagères joue un rôle essentiel dans le financement de toutes les activités liées à la compétence « collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » (collecte en porte à porte, collecte en apport volontaire, déchèteries, prévention, traitement et tri...)

Il convient de noter que les tarifs de la redevance n'ont pas été modifiés depuis 2016. Cette stabilité tarifaire résulte d'une volonté politique de conjuguer des services de qualité sans alourdir les dépenses des habitants.

N'oubliez pas qu'il est de la responsabilité de chaque usager, ainsi que de son propriétaire en cas de location, de signaler à la Communauté de Communes toute arrivée, départ ou changement de situation.

Cette démarche est essentielle pour garantir un bon calcul des factures.



CALENDRIER DE COLLECTE

JOURS DE COLLECTE ET JOURS FÉRIÉS :

Des jours de rattrapage sont assurés pour les jours fériés où les camions de collecte ne circulent pas.

La règle est simple :

- **Si le jour férié est un lundi ou un mardi**, le rattrapage a lieu le samedi précédent.
- **Si le jour férié est un mercredi, un jeudi ou un vendredi**, le rattrapage a lieu le samedi suivant.

TÉLÉCHARGEZ VOTRE CALENDRIER DE COLLECTE :

Les calendriers de collecte par commune sont disponibles sur notre site internet

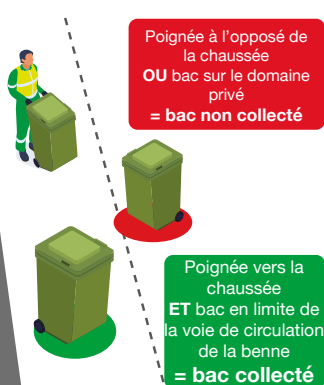
www-cc-coteaux-du-girou.fr

POUR NOUS CONTACTER :

- **Collecte / Bacs / Redevance (changement de situation, calcul) :**
CC Coteaux du Girou
Tél : 05 34 27 63 70 - Mail : dechets@coteauxdugirou.fr

- **Paiement :** Service Gestion Comptable Toulouse Couronne Est, 76 rue St Jean - 31133 BALMA
Tél : 05 67 63 01 94 - Mail : sgc.toulouse-couronne-est@dgfip.finances.gouv.fr

Collecte : les règles à connaître pour le confort de tous, merci de suivre ces règles :



Occupation du domaine public

Les bacs de collecte ne doivent pas occuper le domaine public plus de 24h sauf à la demande du service et en cas de problème de collecte. Aussi, vous devez les sortir la veille de la collecte et les rentrer le plus tôt possible après la collecte.



SORTIR LA VEILLE



Prévention des déchets : des trucs et des astuces

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou met en œuvre des actions pour la réduction des déchets comme la « Sensibilisation et l'accompagnement aux gestes de réduction des déchets ».

Depuis 2019, 6 028 personnes ont profité de conseils et d'astuces pour diminuer leur quantité de déchets.

Astuce n°1 : Fabriquer votre poudre à lave-vaisselle

Mélanger 100 g de percarbonate de soude, 100 g d'acide citrique, 100 g de cristaux de soude et 100 g de gros sel dans un bocal en verre hermétique.

Mettre une cuillère à soupe à chaque lavage.

Si vous souhaitez avoir des tablettes, humidifier les ingrédients dans un saladier et disposer la poudre humide dans des bacs à glaçons. Laisser sécher et démouler.



Astuce n°2 : Cuisiner toute la carotte

Fanes de carottes en pesto

Dans un bol du mixeur, mettre les fanes de carottes lavées, 40 g d'amandes torréfiées, une gousse d'ail, 50 g de fromage de chèvre, un filet d'huile d'olive, du sel et du poivre. Mixer, puis rectifier l'assaisonnement si nécessaire. A déguster en tartinaade, pour saucer des bâtonnets de légumes ou encore parfumer vos pâtes. Le pesto se conserve 2 à 3 jours au réfrigérateur dans un bocal hermétiquement fermé et bien recouvert d'une couche d'huile d'olive. Il peut aussi se congeler.

Carotte cake :

Pour commencer, préchauffer le four à 180 °C.

Mélanger ensuite dans un saladier 225 g de farine, un sachet de levure, 2 cuillères à café de cannelle, 150 g de sucre et une pincée de sel. Bien mélanger avant d'incorporer 3 œufs et deux cuillères à soupe d'huile d'olive. Enfin, ajouter 300 g de carottes lavées et râpées, une poignée de raisins secs et 20 g de cerneaux de noix concassés.

Verser la préparation dans un moule beurré et faire cuire au four pendant 30 mn.

Et bon appétit



Pour participer aux ateliers :

Découvrez le programme : www.cc-coteaux-du-girou.fr

Contact : prevention.dechets@coteauxdugirou.fr / 05 34 27 63 76





Extrait du document d'information
« Itinéraire Conques-Toulouse »

Pourquoi cet itinéraire mérite-t-il d'être valorisé ?

Parce qu'il est d'une grande importance stratégique pour notre territoire. Imaginez ce circuit qui, partant de Conques, traverse Villefranche-de-Rouergue, puis Najac, Cordes-sur-Ciel, Gaillac, Rabastens avant de rejoindre notre Communauté pour arriver à Toulouse. C'est l'occasion de découvrir un patrimoine historique, culturel, naturel et même gastronomique éblouissant. Pour notre Communauté de communes c'est un formidable atout pour l'attractivité, les loisirs et le tourisme.

Cet intérêt est partagé par l'ensemble des parties prenantes associées à la gestion de l'itinéraire : communes traversées et leurs communautés de communes, les conseils départementaux concernés (Aveyron, Tarn-et-Garonne, Tarn, Haute-Garonne) et leurs comités du tourisme, la Fédération française de randonnée pédestre ou encore l'Agence française des chemins de Compostelle...

Comment ce parcours est-il aménagé et promu ?

L'aménagement est d'abord pensé pour proposer aux randonneurs l'expérience la plus agréable et intéressante possible. C'est pourquoi le parcours du Conques-

De Conques à Toulouse

De nombreux itinéraires permettent de rallier, en randonnée, Saint-Jacques-de-Compostelle depuis la France. Parmi ces chemins dits « jacquaires », l'itinéraire Conques-Toulouse chemine sur près de 253 kilomètres de distance et traverse le territoire des coteaux du Girou. Philippe SEILLES, Vice-Président en charge de la Culture et du Tourisme nous explique l'importance de cette voie.

Toulouse a été notamment revu en 2022 sur son tronçon haut-garonnais. En coteaux du Girou, il permet à présent un passage aux abords du château de Pierre-Paul Riquet et une traversée de la cité médiévale de Verfeil.

Il est à préciser que c'est désormais le Conseil départemental de la Haute-Garonne, qui est responsable de l'aménagement et de l'entretien de cette voie pédestre sur notre territoire.

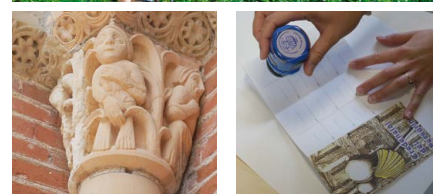
En matière de promotion, l'édition cette année, d'un nouveau document d'information intitulé « Itinéraire Conques-Toulouse » compte parmi les actions collectives menées pour favoriser la découverte de cet itinéraire encore méconnu des pèlerins comme des grands randonneurs et des populations locales.

Il y aura cette année une nouveauté pour les randonneurs qui empruntent ce chemin en coteaux du Girou ?

Tout à fait. Les randonneurs munis du passeport du pèlerin auront la possibilité de se faire apposer le tampon de credencial correspondant à chaque commune traversée en Coteaux du Girou. Ce tampon pourra être obtenu en mairie ou à l'office de tourisme de la commune. Nous prévoyons, également, de mettre en ligne des contenus rédactionnels inédits et/ou actualisés qui évoqueront les patrimoines religieux de notre territoire associés au chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. Ces contenus seront accessibles au public sur le nouveau portail digital dédié au tourisme et aux loisirs.

2023 c'est le 25^e anniversaire de l'inscription des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France sur la liste du patrimoine mondial ? Oui nous souhaitons fêter

comme il se doit cet événement. Nous prendrons part aux commémorations prévues en organisant, en collaboration avec des partenaires locaux, une randonnée sur la thématique de l'hospitalité entre Montastruc-la-Conseillère et Roquesérière le 7 octobre prochain.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE CONTACTEZ :

Tourisme Coteaux du Girou
tourisme@coteauxdugirou.fr
05 34 27 63 75

Retrouvez toutes les informations touristiques et culturelles sur notre site web : www.cc-coteaux-du-girou.fr

Le Bureau d'Information Tourisme (BIT) vous accueillera en juillet et d'août au château de Bonrepos du mardi au samedi de 10h30 à 12h 14h30 à 17h

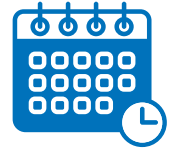


<https://www.facebook.com/TourismeCoteauxduGirou/>



https://www.instagram.com/tourisme_coteaux_du_girou/

Les bons plans de l'été... et de l'automne



Nous vous proposons une sélection estivale et automnale d'événements à vivre en Coteaux du Girou

13 JUILLET AU 24 AOÛT :

Les Estivales de Verfeil – Verfeil

JUILLET ET AOÛT :

Animations à la Maison de la Biodiversité – Paulhac



25 AOÛT :

31 Notes d'Été – Paulhac

Festival 31 Note d'Été – Paulhac – Restauration sur place en soirée

11h : Randonnée nature en Coteaux du Girou (proposée par la Service Tourisme et Culture)

16h : Présentation de l'exposition «Vivre Ensemble» et de l'espace de Vie Sociale, café

18h : Initiation à la Salsa avec Sandrine Plaa

19h30 : Concert Mister Team – Fanfare groove et musique funk à rythme d'enfer

20h30 : Concert Calle Reina – Salsa & Timba de Cuba, entre Afrique, Amérique et Europe

2 SEPTEMBRE :

Gragnarock – Gragnague



10 SEPTEMBRE :

La randonnée du Poutou – Paulhac Bazus

15 ET 16 SEPTEMBRE :

Portes du Son – Gémil

16 ET 17 SEPTEMBRE :

Les Journées Européennes du Patrimoine – territoire des Coteaux du Girou

1 OCTOBRE :

Le Trail du Cassoulet – Verfeil



7 OCTOBRE :

1000 Mains pour les chemins de Saint-Jacques – Montastruc-la-Conseillère
Roquesérière

7 ET 8 OCTOBRE :

La Fête du Figuier – Verfeil



4 ET 5 NOVEMBRE :

Les Journées des Plantes - Bonrepos-Riquet

9 AU 12 NOVEMBRE :

Les Théâtrales – Verfeil

25 ET 26 NOVEMBRE :

Les Rendez-vous d'Automne – Garidech

Retrouvez les détails de ces événements et plus encore sur l'espace Tourisme à la rubrique Agenda.



La Coupe du monde de rugby 2023 aura lieu en France du 8 septembre au 28 octobre. Le Stadium de Toulouse Métropole accueillera 5 matchs :

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE À 13H :
Japon / Chili (poule D)

VENDREDI 15 SEPTEMBRE À 21H :
Nouvelle-Zélande / Namibie (poule A)

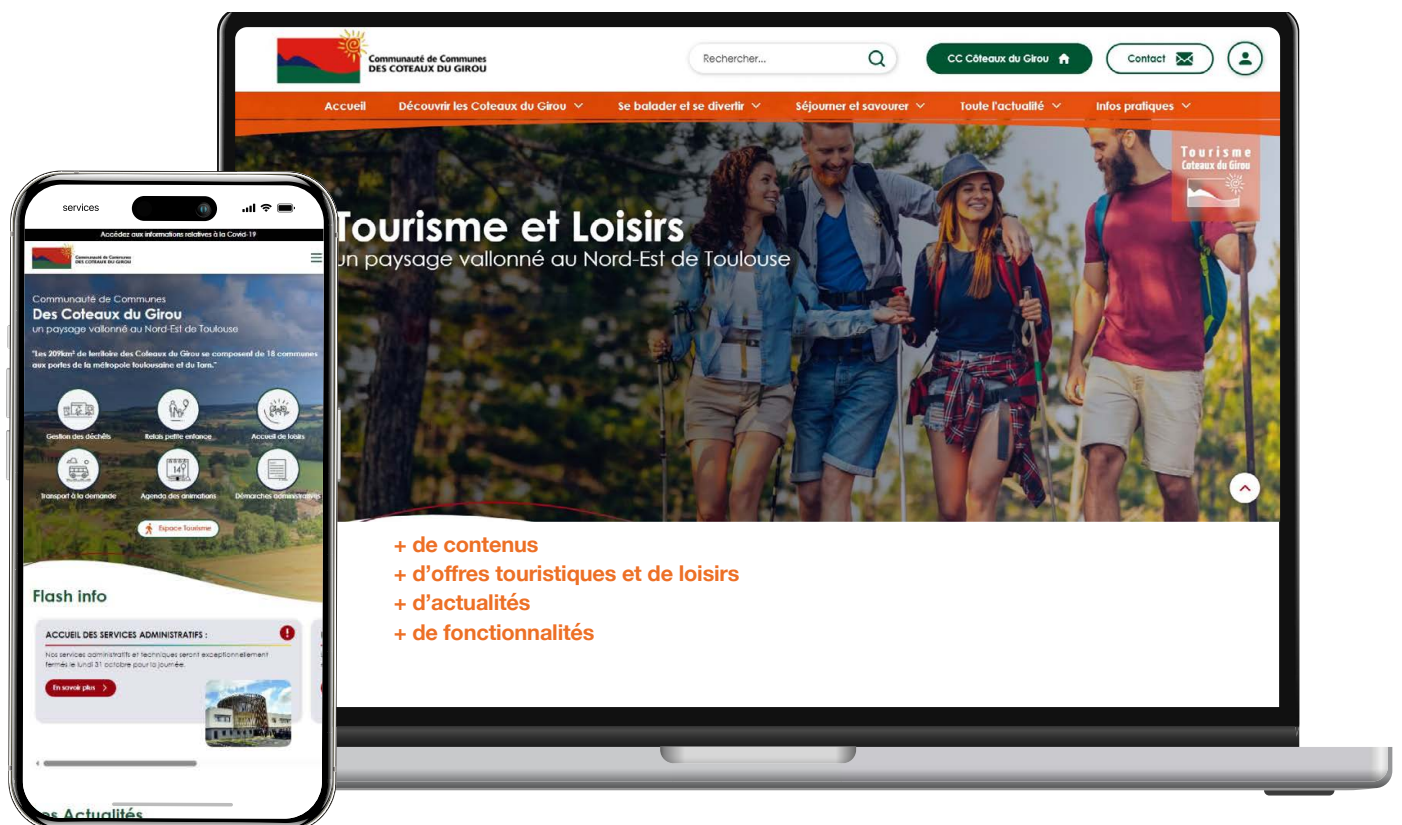
SAMEDI 23 SEPTEMBRE À 14H :
Géorgie / Portugal (poule C)

JEUDI 28 SEPTEMBRE À 21H :
Japon / Samoa (poule D)*

DIMANCHE 8 OCTOBRE À 21H :
Fidji / Portugal (poule C)

Vous allez très prochainement **découvrir**

le nouveau portail Tourisme sur le **site de la C3G.**



Vous pourrez y trouver de nombreuses balades à faire sur nos coteaux, ainsi que la découverte de lieux touristiques, d'évènements culturels... Cette fenêtre ouverture sur les richesses dont regorge notre beau territoire, sera à n'en pas douter un moyen de vous donner envie d'être touriste en vos coteaux !

<http://www.cc-coteaux-du-girou.fr/>